

**Procès-verbal de la réunion du Bureau Communautaire
du 13 mars 2023**

L'an deux mille vingt-trois le treize mars à 9h00, le Bureau Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à Otri à Moulthicheboville sous la présidence de M. Philippe PESQUEREL, Président.

Etaient présents : MM. Philippe PESQUEREL, Patrice MARTIN, Claude FOUCHER, Mmes Nathaly MONROCQ, Marie-Françoise ISABEL, Régine ENEE, Alexandra LEPINAY, M. Jacques-Yves OUIN formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : MM. Eric MARGERIE, Laurent DECLERCK

Secrétaire de séance : M. Claude FOUCHER

Date de convocation	07.03.2023
Nombre de conseillers :	
En exercice :	10
Présents :	8
Votants	8
<i>publié le 13/03/2023</i>	

La séance est ouverte par M. le Président.

M. Claude FOUCHER est désigné à l'unanimité secrétaire de séance.

Il convient de délibérer sur le point relevant des délégations au Bureau.

Attribution du marché d'entretien des chemins de randonnées et d'espaces verts 2023

Il convient de retenir l'association Plaine Emploi pour l'attribution du marché d'entretien des chemins de randonnées et d'espaces verts pour 2023 pour un montant de 30 313,90 € TTC.

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité :

↳ Décide de retenir l'association Plaine Emploi pour l'attribution du marché d'entretien des chemins de randonnées et d'espaces verts pour 2023 pour un montant de 30 313,90 € TTC ;

↳ Autorise M. le Président à signer les documents correspondants.

Attribution du marché de travaux d'entretien des bermes 2023

Il convient de retenir l'entreprise Coeuret pour l'attribution du marché de travaux d'entretien des bermes 2023 pour un montant de 26 491,88 € HT.

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité :

↳ Décide de retenir l'entreprise Coeuret pour l'attribution du marché de travaux d'entretien des bermes 2023 pour un montant de 26 491,88 € HT ;

↳ Autorise M. le Président à signer les documents correspondants.

Autres sujets abordés :

- Préparation du Conseil communautaire du 23 mars 2023

La séance est levée à 9h50.

Le secrétaire de séance
Claude FOUCHER

Le Président,
Philippe PESQUEREL